

Courmont (Antoine), Le Galès (Patrick), dir. – Gouverner la ville numérique. – Paris, PUF, 2019. 120 p.

Andy Smith

▶ To cite this version:

Andy Smith. Courmont (Antoine), Le Galès (Patrick), dir. – Gouverner la ville numérique. – Paris, PUF, 2019. 120 p.. Revue Française de Science Politique, 2020, 70 (2), pp.291-292. halshs-02867067

HAL Id: halshs-02867067 https://shs.hal.science/halshs-02867067

Submitted on 9 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Andy SMITH, FNSP, Centre Émile Durkheim

Compte-rendu de : COURMONT Antoine, LE GALES Patrick, dir. – Gouverner la ville numérique. – Paris, PUF, 2019. 120 p., Revue Française de Science Politique, vol. 70, no. 2 p. 291-292.

A une époque où le numérique transforme de plus en plus notre quotidien, cet ouvrage fait un point sur son impact sur la gouvernance des espaces où vivent la plupart de nos contemporains : les villes. En effet, comme le montrent son introduction et les quatre chapitres qui le composent, la génération, la transformation et la mobilisation de données numériques affectent désormais des secteurs aussi divers que les transports (Waze, Uber), le logement (Airbnb) ou la police, obligeant pouvoirs publics et mouvements sociaux à revoir la manière dont ces activités peuvent être régulées. Pour ce faire, le livre rassemble des études empiriques conduites séparément qui, nonobstant leur hétérogénéité et la variété de villes examinées (Paris, Lyon, Singapour, San Francisco), permettent de préciser l'objet de recherche du « numérique en ville » et de dégager des pistes pour de futures recherches.

Comme le précisent ses codirecteurs, l'unité de l'ouvrage repose sur une interrogation commune sur « la mise en données des villes » (p. 7), un processus qui implique à la fois des innovations en matière d'activité socio-économique et la génération de nouveaux défis en matière de régulation politique. L'innovation via le numérique a été facilitée par « la miniaturisation des capteurs, la diminution des coûts de stockage, l'augmentation considérable de la puissance de calcul et l'expansion des réseaux de communication », et ceci en lien fort avec des transformations du capitalisme, relatives à la financiarisation et au bouleversement du rapport salarial notamment (p. 10-11). Impulsée à la fois par des entreprises multinationales (IBM, Cisco, Veolia, etc.) et par une multiplicité de start-up, l'activité commerciale centrée sur la donnée numérique déstabilise la gestion des infrastructures urbaines, toute en obligeant les firmes urbaines « traditionnelles » à se repositionner. Ce faisant, « ces acteurs privés mettent à l'épreuve le pouvoir des institutions publiques » (p. 14).

À l'échelle de chaque ville, cette importance accordée aux données numériques soulève tout d'abord la question du positionnement politique global développé par les instances municipales et/ou métropolitaines. Décideront-elles de faciliter l'implantation des entreprises qui mobilisent le numérique pour vendre les services urbains, soit pour des raisons idéologiques, soit pour réaliser des économies ? Selon Brice Laurent, David Pontille et Félix Talvard, c'est l'option adoptée à San Francisco, une ville où « l'efficacité » de la numérisation des services urbains est souvent présentée comme une solution alternative aux investissements coûteux dans les infrastructures. À rebours de cette approche libérale ou néolibérale, d'autres chapitres montrent que les élus de villes comme Lyon ou Singapour ont mis en œuvre une stratégie interventionniste visant à saisir eux-mêmes des données numérisées afin de s'offrir de nouvelles modalités d'action.

Afin de décliner cette première question globale, Dominique Cardon et Maxime Crépel montrent à quel point il est nécessaire de déconstruire le discours des entreprises du numérique selon lequel elles ne font que répondre à « une demande » qui s'exprimerait de manière spontanée en phase avec une individualisation des pratiques sociales. Pour ces auteurs, ces entreprises cherchent surtout à « développer des modèles d'intermédiation hyperconcurrentiels dans une logique hors sol, en ignorant le plus souvent les particularités locales en termes de droit et de régulation des marchés » (p. 84). Ainsi ces firmes produisent des services au sein desquels les algorithmes « encapsule[nt] les choix politiques » de leurs concepteurs (p. 86). Ils en concluent que « les enjeux tenant aux calculs de la ville font apparaître un changement de paradigme : la régulation de la ville se déplace d'une logique de choix collectifs orientant l'usage de la ville à une optimisation utilitariste de la satisfaction des usagers des plateformes » (p. 100).

De manière complémentaire, le chapitre rédigé par Thomas Aguilera, Francesca Artioli et Claire Colomb s'intéresse à la problématisation et à la politisation des perturbations induites dans une multiplicité de villes par les activités d'une plateforme en particulier : Airbnb. Dans le cas de Paris, par exemple, les auteurs montrent qu'une alliance entre le secteur hôtelier et certains élus municipaux a débouché sur un cadrage du « problème public » généré par Airbnb comme un problème de logement plutôt qu'en termes de nuisances pour les riverains. Pour autant, en dépit de ce cadrage, la plupart des villes sont condamnées à « bricoler sans données » des modes de régulation face au refus de grandes plateformes à coopérer sur ce plan.

Au total, l'ouvrage synthétise avec brio les impacts de la numérisation des données urbaines sur l'action publique à cette échelle. Pour autant, il peut aussi laisser le lecteur sur sa faim sous au moins deux angles. Tout d'abord, si le rapport entre cette numérisation et le capitalisme contemporain est souvent évoqué, les outils de l'économie politique (par exemple l'accumulation, la régulation, la domination) sont rarement déployés afin d'analyser et de comparer la structuration profonde des études de cas investies. Par ailleurs, s'il ne fait pas de doute que pour saisir l'impact politique de la numérisation des données, l'échelle de la ville est plus que pertinente, l'ouvrage reste silencieux quant à son emboîtement dans celles des États et de l'Union européenne.